



## Produit

Le contrat d'assurance a pour objet de rembourser les frais médicaux en complément du RCAM. Ce contrat s'adresse aux fonctionnaires européens.

### HOSPITALISATION

- > Séjour hospitalisation
- > Intervention chirurgicale
- > Chambre particulière\*

### AMBULATOIRE\*\*

- > Frais ambulatoires
- > Pharmacie
- > Optique
- > Dentaire
- > Autres prothèses et appareillage
- > Transport

\* Suivant la garantie \*\* Uniquement Eucare +

## Souscription

- > Être affilié au RCAM
- > Souscription possible jusqu'à 75 ans en Santalia EUCARE +
- > Souscription possible jusqu'à 65 ans en Santalia EUCARE HOSPI et EUCARE HOSPI +

## Règlement

- > Par domiciliation :
  - mensuelle
  - trimestrielle
  - semestrielle
  - annuelle
- > Par virement :
  - annuel

## Délais de stage

Délais de stage	Santalia EUCARE +	Santalia EUCARE HOSPI	Santalia EUCARE HOSPI +
Dentaire	6 mois		
Hospitalisation (sauf en cas d'accident) et accouchement		3 mois	

## Garanties (3 niveaux de garantie)

- Santalia EUCARE +
- Santalia EUCARE HOSPI
- Santalia EUCARE HOSPI +

**Santalia rembourse à 15% ou 20% du prix payé (selon la nature de l'acte) dans la limite du plafond RCAM.**

### Santalia EUCARE + :

Nature des prestations remboursées à 85% par le RCAM, remboursées à 15% par Santalia :

- Consultation
- Séjour hospitalisation
- Intervention chirurgicale
- Produit pharmaceutique
- Équipement optique (lunettes, lentille, traitement myopie)
- Appareil auditif

Nature des prestations remboursées à 80% par le RCAM, remboursées à 20% par Santalia :

- Frais de transport
- Orthodontie
- Cure thermale
- Soins dentaires
- Prothèses dentaires
- Traitement divers (kiné, osthéo, logopédie ...)

### Santalia EUCARE HOSPI :

Nature des prestations remboursées à 85% par le RCAM, remboursées à 15% par Santalia :

- Séjour hospitalisation
- Intervention chirurgicale

Les frais de santé ambulatoires sont garantis dès lors où ils sont directement liés à la cause de l'hospitalisation et exposés dans un délai de 30 jours avant l'hospitalisation ou 90 jours après l'hospitalisation.

### Santalia EUCARE HOSPI + :

Nature des prestations remboursées à 85% par le RCAM, remboursées à 15% par Santalia :

- Séjour hospitalisation
- Chambre particulière
- Intervention chirurgicale

Les frais de santé ambulatoires sont garantis dès lors où ils sont directement liés à la cause de l'hospitalisation et exposés dans un délai de 30 jours avant l'hospitalisation ou 90 jours après l'hospitalisation.

## Tableau de garanties

**Santalia EUCARE+**

Nature des prestations	% RCAM	Plafond des remboursements normaux RCAM	% Assurance complémentaire	Commentaires
Consultation/ visite médecin	85%	35 €	15%	
Consultation/ visite spécialiste	85%	50 €	15%	
Anamnèse 1 <sup>ère</sup> visite médecin homéopathe	85%	35 €	15%	
Frais de Transport	80%		20%	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Dans la limite des plafonds pris en charge et définis par le RCAM</li> </ul>
Séjour hospitalisation <sup>(1)</sup>	85%	-	15%	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Soins intensifs &gt; 3 jours consécutifs, soins palliatifs hospitaliers et hospitalisation &gt; 30 jours (avis médecin conseil) remboursement à 100%</li> <li>▪ Chambre particulière limitée à 80 € et à 90 jours maximum sauf psychiatrie 30 jours par année d'adhésion et par bénéficiaire</li> </ul>
Intervention chirurgicale <sup>(1)</sup>	85%	Allant de 535 € (cat. A1) jusqu'à 10 000 € (cat. D)	15%	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Remboursement par catégorie d'intervention y inclus les honoraires du chirurgien, de l'anesthésiste et de leurs assistants</li> </ul>
Accouchement : séjour et honoraires <sup>(1)</sup>	100%	-	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Chambre particulière prise en charge dans la limite de 80 € par jour et 10 jours maximum</li> </ul>
Accouchement : séances kiné pré et postnatales	80%	25 €	20%	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pas incluses dans le nombre maximal de 60 séances autorisées</li> </ul>
Accouchement : séances kiné collectives	-	15 €	-	
Traitement divers (kiné, psychothérapie, ostéopathie, logopédie, psychomotricité, etc)	80%	-	20%	
Produits pharmaceutiques	85%		15%	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Y compris préparation homéopathique, spécialité en phytothérapie ou teinture mère dont l'efficacité et l'innocuité sont scientifiquement démontrées</li> </ul>
Soins dentaires (soins et traitements préventifs)	80%	750 €	20%	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Plafond par année d'adhésion et par bénéficiaire</li> <li>▪ Plafond de 1 500 € pour maladie grave (100%) par année d'adhésion et par bénéficiaire</li> </ul>

Nature des prestations	% RCAM	Plafond des remboursements normaux RCAM	% Assurance complémentaire	Commentaires
Prothèses dentaires (couronnes) <sup>(1)</sup>	80%	250 €	20%	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plafond de 500 € pour maladie grave (100%) par année d'adhésion et par bénéficiaire</li> </ul>
Prothèse complète supérieure ou inférieure <sup>(1)</sup>	80%	800 €	20%	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plafond de 1 600 € pour maladie grave (100%) par année d'adhésion et par bénéficiaire</li> </ul>
Orthodontie <sup>(1)</sup>	80%	3 300 €	20%	<ul style="list-style-type: none"> <li>À débiter avant l'âge de 18 ans (sauf maladie grave)</li> <li>Le remboursement d'un 2<sup>ème</sup> traitement est possible sous certaines conditions</li> <li>Plafond de 6 600 € pour maladie grave (100%) par année d'adhésion et par bénéficiaire</li> </ul>
Implantologie <sup>(1)</sup>	80%	550 €	20%	<ul style="list-style-type: none"> <li>4 implants par mâchoire, soit 8 implants tout au long de sa vie par bénéficiaire</li> <li>Plafond de 1 100 € pour maladie grave (100%) par année d'adhésion et par bénéficiaire</li> </ul>
Cure thermale (traitements + contrôle médical)	80%	64 €	20%	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maxi : 8 cures sur la durée de vie, par bénéficiaire</li> <li>Séjour non remboursable</li> <li>Plafond de 80 € pour maladie grave (100%) par année d'adhésion et par bénéficiaire</li> </ul>
Montures lunettes	85%	120 €	15%	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renouvellement pour monture et verres : 2 ans et si &lt; 18 ans : 1 an</li> </ul>
Verres lunettes (par verre)	85%	110 €	15%	<ul style="list-style-type: none"> <li>Jusqu'à 4 dioptries par année d'adhésion et par bénéficiaire</li> </ul>
	85%	140 €	15%	<ul style="list-style-type: none"> <li>4.25 &gt; 6 dioptries par année d'adhésion et par bénéficiaire</li> </ul>
	85%	180 €	15%	<ul style="list-style-type: none"> <li>6.25 &gt; 8 dioptries par année d'adhésion et par bénéficiaire</li> </ul>
	85%	300 €	15%	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; 8 dioptries par année d'adhésion et par bénéficiaire</li> </ul>
	85%	350 €	15%	<ul style="list-style-type: none"> <li>Verres multifocaux ou progressifs</li> </ul>
Lentilles de contact	85%	500 €	15%	<ul style="list-style-type: none"> <li>Par période de 24 mois, par bénéficiaire</li> </ul>
Traitement de myopie au laser	85%		15%	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans la limite des plafonds fixés par le RCAM</li> </ul>
Appareil auditif (par appareil)	85%	1 500 €	15%	<ul style="list-style-type: none"> <li>Y compris la réparation / délai de 5 ans par année d'adhésion et par bénéficiaire</li> </ul>

(1) Après application des délais de stage

Limite d'âge à l'adhésion : 75 ans (par différence de millésime entre l'année d'adhésion et l'année de naissance).

## Tableau de garanties

# Santalia EUCARE HOSPI

Nature des prestations	% RCAM	Plafond des remboursements normaux RCAM	% Assurance complémentaire	Commentaires
Séjour hospitalisation <sup>(1)</sup>	85%	-	15%	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soins intensifs &gt; 3 jours consécutifs, soins palliatifs hospitaliers et hospitalisation &gt; 30 jours (avis médecin conseil) remboursement à 100%</li> <li>Pas de chambre particulière</li> </ul>
Intervention chirurgicale <sup>(1)</sup>	85%	Allant de 535 € (cat. A1) jusqu'à 10 000 € (cat. D)	15%	<ul style="list-style-type: none"> <li>Remboursement par catégorie d'intervention y inclus les honoraires du chirurgien, de l'anesthésiste et de leurs assistants</li> </ul>
Accouchement : séjour et honoraires <sup>(1)</sup>	100%	-	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pas de chambre particulière</li> </ul>

(1) Après application des délais de stage

Les frais de soins de santé ambulatoires sont garantis dans les conditions précisées au tableau de garanties « SANTALIA EUCARE+ », s'ils sont directement liés à la cause de l'hospitalisation et exposés dans un délai de trente (30) jours avant l'hospitalisation ou quatre-vingt dix (90) jours après l'hospitalisation, et tels que décrits dans le RCAM.

Limite d'âge à l'adhésion : 65 ans (par différence de millésime entre l'année d'adhésion et l'année de naissance).

## Tableau de garanties

# Santalia EUCARE HOSPI+

Nature des prestations	% RCAM	Plafond des remboursements normaux RCAM	% Assurance complémentaire	Commentaires
Séjour hospitalisation <sup>(1)</sup>	85%	-	15%	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soins intensifs &gt; 3 jours consécutifs, soins palliatifs hospitaliers et hospitalisation &gt; 30 jours (avis médecin conseil) remboursement à 100%</li> <li>Chambre particulière limitée à 80 € et à 90 jours maximum sauf psychiatrie 30 jours par année d'adhésion et par bénéficiaire</li> </ul>
Intervention chirurgicale <sup>(1)</sup>	85%	Allant de 535 € (cat. A1) jusqu'à 10 000 € (cat. D)	15%	<ul style="list-style-type: none"> <li>Remboursement par catégorie d'intervention y inclus les honoraires du chirurgien, de l'anesthésiste et de leurs assistants</li> </ul>
Accouchement : séjour et honoraires <sup>(1)</sup>	100%	-	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>Chambre particulière prise en charge dans la limite de 80 € par jour et 10 jours maximum</li> </ul>

(1) Après application des délais de stage

Les frais de soins de santé ambulatoires sont garantis dans les conditions précisées au tableau de garanties « SANTALIA EUCARE+ », s'ils sont directement liés à la cause de l'hospitalisation et exposés dans un délai de trente (30) jours avant l'hospitalisation ou quatre-vingt dix (90) jours après l'hospitalisation, et tels que décrits dans le RCAM.

Limite d'âge à l'adhésion : 65 ans (par différence de millésime entre l'année d'adhésion et l'année de naissance).